

## 13<sup>ÈME</sup> SESSION MINISTÉRIELLE

### ACCORD EUR-OPA - RISQUES MAJEURS

( 26 OCTOBRE 2016 )

MONSIEUR TONY VARO, PRÉSIDENT DU COMITÉ DES CORRESPONDANTS PERMANENTS

#### "APPRENDRE DE LA CRISE DES RÉFUGIÉS"

- "Les migrants, des enjeux et des nouveaux défis dans la gestion des risques de catastrophe"

Madame et messieurs les ministres , mesdames messieurs ,

En ma qualité de correspondant permanent, représentant la Principauté de Monaco, un des plus petit Etat au monde , qui détient le record de densité d'occupation au km<sup>2</sup> avec plus de 38000 résidents dont 9000 monegasques et 130 nationalités différentes.

Je préside actuellement le comité des correspondants permanents, et à ce titre je vais vous présenter une synthèse des travaux et des réflexions sur les :

- Les migrants, les enjeux et les nouveaux défis dans la gestion des risques de catastrophe.

Dés 2014, l'Accord EUR-OPA s'est intéressé à la prise en compte des populations "vulnérables" face aux catastrophes. 3 groupes ont été identifié , il s'agit des :

- personnes handicapés;
- migrants, réfugiés et demandeurs d'asile;
- enfants.

A l'époque, la situation migratoire en Europe n'était pas aussi importante. La question de leur intégration dans le processus de gestion des catastrophes dans les différents Pays Membres de l'Accord n'était pas une réelle préoccupation, au regard des enjeux plus importants que leur présence suscite sur les territoires.

Malgré tout, le simple fait de vouloir répondre à la question : " **Comment avez vous intégré les Migrants dans la gestion des catastrophe** " , induit une réflexion

appelant de nombreuses questions et interrogations sur la présence des migrants et de leur prise en compte en cas de catastrophe.

Les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile , ont le droit de **bénéficier du même niveau de protection** que n'importe quel citoyen en cas de catastrophe. Surtout que par déontologie les services d'urgence viennent en aide à toutes les personnes en y apportant les secours et les soins de manière indifférenciée et non-discriminante.

Aussi, pas moins de cinq réunions, organisées à Paris à l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers d'Aix-en-Provence , à Bruxelles, à Monaco, un atelier spécifique à Strasbourg sur " la Protection Civile dans les sociétés multiculturelles " et une conférence finale à Lisbonne, il y a dix jours, sur les migrants dans le contexte de prévention et de gestion des risques majeurs, ont permis de mettre en évidence de nouveaux enjeux et des nouveaux défis.

### **Les enjeux à percevoir :**

A l'heure de la mondialisation, les Migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile sont de plus en plus présents dans toutes les régions du globe. Une bonne partie d'entre eux a quitté le Moyen Orient mais également le continent Africain, pour trouvé refuge en Europe où leur présence renforce la diversité démographique, culturelle et socio-économique de la population dans des zones essentiellement urbanisées. Alors que le nombre de migrants internationaux dans le monde a augmenté plus rapidement que la population mondiale en 2015 et que les statistiques des déplacements forcés sur la planète atteignent des records, les tendances économiques et sociales mondiales indiquent que de tels déplacements de population ne risquent pas de fléchir et ne cesseront d'augmenter dans les dix prochaines années, sous des formes nouvelles et différentes.

Les déplacements forcés seront dépendants de :

- l'accroissement démographique ( En Afrique et en Asie, sept milliards d'habitants aujourd'hui contre 10,1 milliards à l'horizon 2100 , ) ;
- de l'urbanisation, qui absorbe l'exode rural croissant des jeunes fuyant la pauvreté et l'insécurité alimentaire, ce qui augmente les difficultés de logement et d'emploi dans les villes ;
- de l'augmentation des prix des produits alimentaires (elle-même liée à l'urbanisation et la diminution de la production agricole)
- de la multiplication des conflits autour de ressources rares, ce qui pourrait entraîner le dépeuplement de certaines zones.

Sans oublier les **changements climatiques** et les **catastrophes naturelles** ( seisme, inondation, ouragan ...), qui déracinent déjà des millions de personnes chaque année.

## Les Migrants une population vulnérable face aux catastrophes :

Les migrants qui traversent des Pays pour fuir vers un horizon meilleur sont pour la majorité dans l'ignorance :

- de la langue ;
- des risques auxquels ils pourraient être exposés ;
- des consignes de sécurité et des conduites à tenir pour faire face à certaines situations.

Déjà très vulnérables par une situation de vie souvent très précaire, avec une mauvaise alimentation, le manque de soins, une hostilité permanente, des violences, voire de la discrimination, le niveau de vulnérabilité des Migrants face aux risques de catastrophes ne peut que s'accroître en les classant "**Vulnérables** " parmi "**les vulnérables**". Cette vulnérabilité peut encore être aggravée si ces derniers sont des enfants mineurs ou souffrent d'un handicap physique. Il existe cependant un paradoxe c'est que leur déplacement forcé à développer une certaine résilience aux situations extrêmes.

Conscient que les droits de l'Homme ne sauraient se voir mis à l'écart sous prétexte d'une situation d'urgence ou de chaos provoqués par une crise majeure ou une catastrophe, cette nouvelle situation s'impose à nous et doit conduire à réfléchir à une intégration de la diversité des situations humaines les plus vulnérables dans les stratégies, les concepts et les solutions à élaborer dans les domaines de l'urgence et de la prévention des risques.

De plus, le cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes, adopté en 2015 (priorité 4, point 38) invite les Etats à choisir une approche préventive plus large privilégiant d'avantage la **dimension humaine** en rendant accessible les mesures de réduction des risques de catastrophe pour ne laisser aucun groupe à l'écart.

Le programme "**Cités interculturelles**" du Conseil de l'Europe participe aussi à la réduction des risques de catastrophes en fournissant l'interaction interculturelle comme un moyen de renforcer la confiance et les liens au sein de la cité. L'inclusion des migrants à cette réflexion, préconisée par ledit programme, repose sur le concept que "**la diversité est un atout**".

## Les défis à relever :

En tout premier lieu, il convient de rappeler la nécessité de bien connaître les populations de migrants, demandeurs d'asile et réfugiés , afin de garantir l'efficacité

de leur intégration dans la préparation pour faire face aux éventuelles catastrophes. S'il n'existe, actuellement, peu de mesures adaptées pour les inclure, elles sont, le plus souvent, très empiriques et la multiplicité des acteurs susceptibles d'intervenir sur ces questions ne facilite, ni la bonne communication, ni une collaboration efficace.

Néanmoins, des exemples de **pratiques inspirantes** (bonnes ou mauvaises) existent et sont encourageantes pour créer une émulation positive. Aussi, plusieurs Pays disposent par exemple de guides de conduite à tenir face à certaines situations, en plusieurs langues, disponibles en format papier et ou téléchargeables sur le Web. D'autres Pays , offrent une information spécifiques destinées aux populations étrangères résidentes sur leur territoire ou l'envoi de SMS pour prévenir les populations vulnérables des situations d'urgence.

Dès lors, plusieurs pratiques sont d'ores et déjà identifiées et nécessitent d'être développés et diffusés :

- L'utilisation de pictogrammes identifiants les risques et tenant compte de la perception culturelle des migrants ;
- Le recours à des dispositifs d'alerte multilingues ;
- L'identification des personnes ressources au sein des groupes de migrants, demandeurs d'asiles et réfugiés ;
- L'inclusion de la question de la prise en compte des migrants dans la préparation des plans de secours et les exercices de simulation.

Par ailleurs, pour une efficacité optimum, il serait souhaitable que cette réflexion conduise à une certaine standardisation des mesures de prévention de l'alerte au niveau international. Pour y arriver, il convient de favoriser le **travail collaboratif** sur ces questions par la création de plateforme d'échange favorisant le recueil et le partage des différentes pratiques.

### **De la methode à La stratégie :**

Face à ces nouveaux défis, il est important d'adopter une approche pragmatique en matière de gestion des risques de catastrophe qui soit compréhensible et transposable dans tout les pays afin d'aboutir sur une stratégie construite sur la notion de "modèle universel".

Cette stratégie pourrait ainsi reposer sur **sept facteurs** de réussite communs, à savoir :

1. un engagement politique fort ;
2. une bonne coordination et une continuité des actions ;
3. un travail collaboratif en réseau ;

4. une planification stratégique ;
5. une gestion des connaissances assurant un transfert des savoir-faire ;
6. une identification et une optimisation des ressources ;
7. une communication efficace et énergique.

Néanmoins, la mise en oeuvre de cette stratégie devra respecter les différentes phases de préparation, de la sensibilisation à la consolidation, pour envisager la mise en place, d'un **plan d'action** s'inscrivant dans le **cycle de gestion des catastrophes** comprenant :

- **La prévention** : planification à long terme de la réduction des risques de catastrophe ;
- **La préparation** : plan d'urgence à court terme et alertes précoces ;
- **La réaction** : gestion de l'urgence et assistance humanitaire ;
- **La reconstruction** : remise en état, retour à la normale et réduction des facteurs de risques.

### Conclusion :

Enfin, nous sommes face à une situation migratoire qui est déjà en " **crise** " et il serait regrettable de ne pas agir par la mise en place de **mesures d'évitement** afin de ne jamais être confronté à une catastrophe impliquant des migrants. De plus, la présence de Migrants, réfugiés, demandeurs d'Asile sur nos territoires, appelle aussi des questions "Éthiques" que nous ne pouvons pas ignorer.

Pour répondre à ce double défi, il convient d'une part, de capitaliser sur les connaissances déjà acquises et d'autre part de réfléchir sur la mise en oeuvre de mesures spécifiques adaptées visant :

- l'intégration des Migrants dans la Prévention et la planification ,
- l'Action lors de la survenue d'un événement majeur;
- l'Interaction entre les Autorités et la société civile;
- la participation active des Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile;
- la formation des intervenants à ces nouveaux enjeux;
- la diffusion des meilleures pratiques.

Cet ensemble de mesure pourrait conduire à la mise en place d'une **politique adaptée** à la situation de chacun en prenant en compte les **recommandations** , fruits d'un travail précurseur de l'Accord dans ce domaine.

Alors , même si la problématique de l'intégration des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile dans la gestion des risques majeurs ne se pose pas actuellement en Principauté de Monaco, cette réflexion devrait pourvoir répondre à une **problématique semblable** qui impliquera les quelques **45 000 frontaliers** (français et italien) qui viennent travailler tous les jours ainsi que et les **7,5 Millions** de touristes (affaires ou loisirs) qui fréquentent chaque année la Principauté.

Je vous remercie de votre attention.